



**COLLÈGE
BOURGET**

COÛTS AU SECTEUR PRÉSCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Note importante : Les prix affichés sont à titre indicatif et reflètent les projections actuelles. Ils peuvent toutefois être sujets à de petites variations. Si tel est le cas, vous en serez informés dans les meilleurs délais.

<u>Frais de demande d'admission</u> (non remboursables)	50 \$
(Montant payé une seule fois à l'ouverture de dossier initiale)	
<u>Frais d'inscription</u> (non remboursables)	200 \$
(Frais annuels)	

Frais obligatoires

• Droits de scolarité	8 195 \$
• Frais afférents (non remboursables)	305 \$
- Assurance accident	
- Fonds des élèves	
- Matériel didactique et frais informatique	
• Association des parents (par famille)	20 \$
• Frais d'infrastructures (non remboursables)	295 \$
Total des frais obligatoires	8 815 \$

Frais facultatifs

• Service annuel des dîners	1 310 \$
• Périodes du midi (déductibles d'impôt)	585 \$
• Activités de fin de journée (déductibles d'impôt)	590 \$
• Service de garde annuel de 15 h 45 à 17 h 30 (déductible d'impôt)	990 \$
• Service annuel de transport scolaire	Tarif selon circuit

Autres frais

• Uniforme et souliers	Prix fixé par le fournisseur
------------------------	------------------------------